



HIGH-TECH & MEDIAS

Les dossiers chauds du ministre du Numérique

- Jean-Noël Barrot se dit prêt à soutenir les start-up touchées par la dégradation de la conjoncture comme au plus fort de la pandémie.
- La mise en œuvre du DSA et du DMA, l'ouverture du marché du cloud et la qualité de la fibre figurent aussi sur sa feuille de route.

NUMÉRIQUE

Raphaël Balenieri

@RBalenieri

Florian Dèbes

@FL_Debes

et Charlie Perreau

@CharliePERREAU

Rentrée chargée pour Jean-Noël Barrot, le nouveau ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécoms. Deux mois après son arrivée dans le gouvernement Borne et alors que son mandat de député sera en jeu dans sa circonscription des Yvelines début octobre, le centriste MoDem a déjà de nombreux dossiers chauds qui l'attendent. Tandis que le contexte économique se dégrade et qu'une pénurie d'énergie menace, il multiplie les rendez-vous avec le secteur.

S'agissant des start-up, entrepreneurs et investisseurs craignent une dégradation de l'accès aux financements, dans un contexte de remontée des taux d'intérêt. Pour le moment, le ministre assure que beaucoup de start-up ont de quoi voir venir, au moins pour dix-huit à vingt-quatre mois. Mais Jean-Noël Barrot se dit aussi « attentif aux start-up qui rencontreraient des difficultés ». Sans toutefois évoquer de quelconques mesures financières. Bpifrance avait déjà précisé qu'elle n'entendait pas fournir d'aides supplémentaires pour éviter les faillites.

Autre point de vigilance : les opérateurs télécoms redoutent un « black-out » si jamais ils devaient être concernés par des mesures de délestage visant à économiser de l'énergie. L'hiver approchant et la Russie ayant coupé ses approvisionnements, l'Etat a fixé un objectif de réduction de 10 % de la consommation d'énergie. Tous les secteurs doivent contribuer. Mais les télécoms ne veulent pas en entendre parler et mettent en avant la criticité de leurs services pour le télétravail, les appels d'urgence, etc. « Le délestage est une mesure extrême et très abrupte. Ce n'est ni plus ni moins qu'une coupure. Il faut tout faire pour éviter d'en arriver là », assure le ministre. Les acteurs du secteur se sont déjà engagés à limiter à 19 degrés la température dans leurs bureaux et boutiques. Des opérateurs de datacenter ont accepté de réduire la climatisation dans leurs salles informatiques.

« La fibre, c'est un succès »

En plus des urgences de la rentrée, les dossiers au long cours ne manquent pas. Du côté de la fibre optique, Jean-Noël Barrot hérite de la fin du chantier de déploiement. Depuis le lancement du Plan France Très Haut Débit en 2013, la fibre optique couvre désormais plus de 70 % du territoire, l'un des plus forts taux en Europe. Mais d'énormes problè-

mes de qualité subsistent, à tel point que même l'Arcep refuse de parler de réussite. « La fibre, c'est un succès, répond Jean-Noël Barrot. La qualité est un sujet primordial. Ces défauts ne sont pas acceptables. »

Dans la continuité de son prédécesseur Cédric O, il devra aussi mettre en œuvre le Digital Markets Act (DMA) et le Digital Services Act (DSA), les deux textes européens de régulation du numérique finalisés par la Commission européenne. Ces règlements s'appliqueront automatiquement à partir de 2024. Mais une loi est nécessaire pour donner de nouveaux pouvoirs aux agences comme l'Arcom, l'Arcep et l'Autorité de la concurrence. « Le DSA et le DMA sont des révolutions avec des mesures radicales, c'est un virage pour l'économie numérique », considère le ministre qui plaide pour un « jeu concurrentiel équitable » face aux champions mondiaux made in USA. Notamment dans le domaine de l'informatique en ligne (cloud). « De très grandes entreprises américaines se sont octroyé un monopole de fait », reconnaît-il.

Mais le fin politique entend aussi mettre en avant des sujets plus sociétaux. « La plupart des études montrent que les écrans ont des effets délétères sur le développement cognitif et affectif des enfants de moins de trois ans. » Le ministre veut sensibiliser les parents sur ces dangers. ■





Jean-Noël Barrot multiplie les rendez-vous avec les différents acteurs du secteur. *Photo Ludovic Marin/AFP*

